

TERMES DE REFERENCE POUR LA SELECTION DE SERVICE DE CONSEIL

I. CONTEXTE

L'Afrique ne représente qu'environ 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), mais souffre de manière disproportionnée des impacts du changement climatique. Les conditions météorologiques extrêmes et les changements climatiques compromettent la sécurité humaine, sanitaire et alimentaire, la sécurité de l'eau et le développement socio-économique. L'Afrique est le continent le plus vulnérable aux impacts du changement climatique sous tous les scénarios de projection climatique au-dessus de 1,5 degrés C°. Bien que contribuant le moins au réchauffement climatique, elle est confrontée à des dommages collatéraux exponentiels, posant des risques systémiques pour l'ensemble de son économie, les investissements en infrastructures, les systèmes hydriques et alimentaires, la santé publique, l'agriculture et les moyens de subsistance, menaçant ainsi les modestes gains de développement vers une économie plus prospère et l'élimination de l'extrême pauvreté. Actuellement, 28 pays fournissent des services climatologiques allant du niveau de base au niveau essentiel et seuls 9 fournissent ces services à un niveau complet. Seuls quatre pays fournissent des services de prévision ou d'alerte précoce de sécheresse de bout en bout à un niveau de capacité complet/avancé.

Dans l'optique de soutenir les efforts entrepris pour aider l'ensemble du continent à mieux s'adapter aux effets néfastes du changement climatique, les chefs d'État africains ont lancé, en 2015, l'Initiative d'Adaptation pour l'Afrique (IAA) lors de la 21e conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à Paris.

L'IAA vise à renforcer la collaboration en matière d'adaptation sur tout le continent, par le biais de dialogues panafricains et régionaux de haut niveau, d'actions d'adaptation sur le terrain et de la résolution du problème du déficit de financement de l'adaptation. Elle est conçue comme une initiative pour l'Afrique, menée par l'Afrique. En tant qu'initiative dirigée par l'Afrique, l'IAA a été créée pour répondre au besoin urgent du continent de s'adapter aux effets néfastes du changement climatique sans mettre en péril ses efforts de développement. Elle collabore avec des partenaires des secteurs privés et publics pour identifier, affiner et hiérarchiser les actions en fonction de leur alignement avec ses « piliers » ou ses domaines d'intervention.

Pour mettre en œuvre sa vision, l'IAA a sollicité une subvention auprès de l'Open Society Foundations (OSF) pour renforcer son Unité de Soutien Technique (TSU) et contribuer à l'opérationnalisation de son programme de travail. La subvention sera utilisée pour financer l'opérationnalisation de l'IAA-TSU et assurer la coordination stratégique des principales parties prenantes. Cette subvention est mise en œuvre par Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) pour le compte de l'IAA. CGLU Afrique sollicite les services d'un bureau d'études ou d'une équipe d'experts pour appuyer la mise en œuvre du volet renforcement des capacités de son programme au profit de l'AAI-TSU. Le bureau d'études ou l'équipe de consultants est dénommé "Consultant(s)".

II. DESCRIPTION DU PROJET

La subvention de l'OSF est utilisée pour financer l'assistance technique à l'opérationnalisation de l'IAA-TSU. Le projet vise à renforcer les capacités de l'IAA en vue de lui permettre d'aider les pays à progresser dans la mise en œuvre de leurs programmes d'adaptation à travers le soutien du

Fonds Vert pour le Climat (GCF) et d'autres opportunités d'investissement. S'appuyant sur les progrès déjà réalisés, le projet vient compléter les autres programmes phares du plan de travail de l'IAA ainsi que d'autres initiatives parallèles actives dans la promotion de l'adaptation en Afrique. La mise en œuvre du projet produira les trois résultats suivants:

- Résultat 1 : Renforcement et dotation en ressources adéquates de la TSU.
- Résultat 2 : Renforcement de capacités des communautés locales en développement de projets d'adaptation.
- Résultat 3 : Augmentation des engagements et des actions de haut niveau en matière d'adaptation avant la COP 27 et la COP 28.

La mission actuelle se concentrera sur la mise en œuvre du résultat 2.

III. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif spécifique de la mission est de fournir une assistance technique à la mise en œuvre du résultat 2. Le consultant contribuera à développer un portefeuille de projets à fort rationnel climatique à soumettre aux investisseurs à impact avec une priorité accordée aux projets couvrant les zones qui relèvent des sous-divisions administratives nationales en Afrique. Ce faisant, l'assistance technique contribuera à renforcer les capacités d'adaptation et de développement de projets des communautés locales.

IV. RESPONSABILITES DE L'AGENCE

Le consultant apportera un soutien à l'Unité de Soutien Technique dans la mise en œuvre de son programme de travail, y compris le développement d'un portefeuille de projets et programmes, la participation à diverses missions et réunions et l'expertise en renforcement des capacités. Ils apporteront également leur expertise aux activités opérationnelles de la TSU. Ils effectueront, entre autres, les tâches suivantes :

- Faciliter l'accès au financement et aux investissements climatiques, en soutenant les DAE africaines et en développant un programme d'assistance technique ciblée (TAP) pour renforcer les capacités d'accès au financement et à l'investissement ;

- Fournir un soutien au TSU dans le développement et la mise en œuvre d'initiatives stratégiques et dans l'identification de projets de développement à fort rationnel climatique ;
- Renforcer les capacités de certains staffs de la TSU notamment le directeur financier en matière d'adaptation au changement climatique ;
- Concevoir et participer à l'évaluation et à l'examen des projets climatiques ;
- Fournir des conseils techniques et autres conseils aux experts de l'Unité de Soutien Technique et des bureaux extérieurs de l'IAA sur diverses activités du cycle de projet ;
- Effectuer d'autres tâches assignées par le responsable de l'Unité de Soutien Technique.
- Animer des sessions périodiques avec les autorités nationales désignées des pays pour garantir l'alignement de l'accompagnement avec les priorités nationales et soutenir leur besoin en renforcement de capacités.

V. LIVRABLES ATTENDUS

Au terme de la mission, le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Mise en place d'un cadre complet de recherche de projets, comprenant une sélection de critères, un réseau prospectif et une approche systématique pour le cadrage des projets d'adaptation au climat ;
- Un programme de renforcement des capacités pour développer des projets bancables avec un fort rationnel climatique et une mise en relation facilitée avec des investisseurs à impact ;
- Mise en œuvre d'activités de renforcement de capacité des acteurs locaux pour développer des projets répondant aux exigences du Fonds Vert pour le Climat (GCF) ou du Fonds d'Adaptation (FA) incluant un cadre de rapport d'impact ;
- Des activités de renforcement de capacités des gouvernements locaux pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans leurs budgets, plans locaux de développement, politiques et opérations ;
- Développement de systèmes de gouvernance et dispositifs de mise en œuvre pour accroître la prise en compte du genre et des communautés locales et leur engagement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la planification et de la programmation de l'adaptation ;
- Un portefeuille de projets à fort rationnel climatique à soumettre aux investisseurs à impact.
- L'animation d'au moins une session en présentiel de renforcement de capacités avec les staffs concernés de la TSU ;
- L'animation d'au moins quatre sessions virtuelles de renforcement de capacités et d'engagement avec les AND.

VI. COMPETENCES, QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

Le cabinet ou l'équipe de consultants doit présenter une équipe composée d'au moins trois experts/spécialistes clés répondant aux exigences suivantes :

- 1 chef de mission, expert en finance climat et mobilisation des ressources
- 1 spécialiste en engagement des parties prenantes
- 1 expert en structuration de financement

Le (la) Consultant(e) principal(e) ou Chef(fe) d'équipe doit avoir les qualifications, aptitudes et compétences suivantes :

- Au moins un Master en politique environnementale, finance climatique, sciences de l'environnement, gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine pertinent ;
- Au moins 15 ans d'expérience dans le développement durable, dont dix (10) ans d'expérience pertinente sur les questions de changement climatique, y compris une expérience spécifique dans le développement de projets climatiques ou de financement climatique en Afrique ;
- Solide compréhension des politiques et processus de financement du GCF et d'autres fonds climatiques, avec, à son actif, au moins trois projets de premier plan approuvés par le GCF et/ou d'autres fonds climatiques tels que le Fonds d'Adaptation (AF) ou le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ;
- Connaissance et compréhension approfondies du cadre national, régional et international des politiques environnementales et climatiques, y compris la connaissance des CDN et de leur importance pour les pays ;
- Connaissance approfondie du cycle de projet du GCF et d'autres fonds climatiques et de leurs processus de mise en œuvre ;
- Capacité à communiquer des informations et des analyses techniques à un large éventail de parties prenantes, y compris les décideurs politiques, le secteur privé, la société civile et le grand public.

Le/ la Spécialiste en Engagement et Renforcement des Capacités doit répondre aux critères suivants :

- Diplôme universitaire supérieur en développement, gestion de projets, finance climatique, sciences de l'environnement, ingénierie, sciences sociales ou autres domaines pertinents ;
- Au moins 10 ans d'expérience dans la conduite et la mise en œuvre de programmes d'évaluations des capacités et d'initiatives de développement ;
- Expérience dans la gestion des ressources naturelles, y compris l'expérience dans la conduite de formations, de réunions et d'événements sur le renforcement de capacité et le plaidoyer en matière d'adaptation ;
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle en Afrique, de préférence dans le renforcement des capacités et le changement climatique ;
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction et très bonnes capacités d'organisation et de gestion des tâches, aptitudes démontrées pour le travail d'équipe et capacité à travailler de manière autonome ;
- Expérience de collaboration et/ou de travail avec des institutions et agences gouvernementales ;
- Excellente capacité à développer et maintenir un environnement de réseautage.

L'Expert en Investissement et Structuration de Projets Climatiques doit avoir les qualifications, aptitudes et compétences suivantes :

- Un Master en finance, économie, administration des affaires ou dans d'autres domaines pertinents ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente à un poste de responsabilité dans le secteur bancaire, la gestion de la dette publique, le développement des marchés de capitaux, une société de conseil en gestion ou dans d'autres secteurs pertinents ;
- Une expérience dans une banque d'investissement, le développement de stratégies d'entreprise, les marchés de capitaux, le secteur des assurances, la fintech ou des projets financés par des donateurs dans le secteur financier en Afrique est un avantage ;
- L'expérience doit inclure une connaissance approfondie et une familiarité aux différents outils et méthodes de promotion des finances locales (y compris, par exemple, les finances municipales, la connaissance des mécanismes de partenariat public-privé, la connaissance du financement des PME) ;
- Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'évolution du paysage du développement international, y compris les accords récents sur les ODD et l'Accord de Paris.

L'évaluation du Cabinet se fera selon les critères et la notation définis ci après :

Numéro	Critères d'évaluation	Note
1	Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés aux termes de référence	40 points
	• Approche technique et méthodologie de la mission - Compréhension des objectifs de la mission 5 points - Cohérence avec l'approche technique et méthodologique ... 10 points - Précision et clarté 5 points	20 points
	• Plan de travail - Description et phasage des différentes activités 5 points - Cohérence avec l'approche technique et méthodologique. 5 points - Cohérence avec le calendrier global du travail 5 points - Description des tâches 5 points	20 points
2	Qualifications et compétence du cabinet /ou groupe de consultants	60 points
	• Qualification des membres de l'équipe : Alignement avec les exigences des termes de référence	15 points

	○ Chef (fe) de mission (5 points) ○ Spécialiste en Engagement et Renforcement des Capacités; (5 points) ○ Expert en Investissement et Structuration de Projets Climatiques. (5 points) ● Excellente connaissance du GCF et autres fonds climatiques : ● Preuves d'expériences précédentes réussies : - Avoir conduit au moins trois (03) missions similaires aux objectifs spécifiques au profit des organisations nationales ou régionales ou internationales (à raison de 10 points par mission justifiée par une attestation de travail ou de bonne fin d'exécution).	15 points 30 points
	Total des points pour l'ensemble des critères	100 points

Le bureau d'étude ou l'équipe de consultants, sous la supervision générale de l'administration TSU et de l'IAA, préparera les rapports d'avancement, les rapports d'atelier et les productions de connaissance. Tous les livrables doivent être soumis dans un délai d'un an.

VII. BUDGET

Le budget maximum est de 127 000 USD.